

LESCURE Paul Albert Léon – 30 ans

Maréchal des logis au 57^e Régiment d'Artillerie de Campagne, 27^e Batterie - Matricule au recrutement 655 subdivision de Montauban (82).

Né le 22/03/1885 à Orgueil (82), il a disparu le 14/03/1916 pendant les combats du Mort-Homme dans la Meuse. Le maire d'Orgueil a été avisé du décès par le régiment par un courrier daté du 21/04/1916 reçu le 25/04/1916 à Orgueil.

Son jugement déclaratif de décès rendu par le tribunal de Castelsarrasin (82) le 10/06/1921 à été transcrit dans les registres de l'état-civil d'Orgueil (82) le 13/07/1921.

Il est décoré de la Croix de guerre avec étoile de bronze. Il a été cité à l'ordre 201 de l'artillerie Divisionnaire de la 67^e Division d'Infanterie le 22/03/1916 : « Sous-officier observateur dans un bois attaqué par l'ennemi le 7-3-1916 a montré beaucoup de courage et de calme sous le bombardement. Envoyé le 14 mars en observation aux tranchées de première ligne, a eu une très belle attitude, a été blessé et a disparu »

Sur le monument aux morts d'Orgueil son prénom gravé est Albert. Il est présent sur le Livre d'Or du ministère des pensions de la commune d'Orgueil (82).

Il avait été nommé maréchal des logis le 03/04/1911 pendant son temps de service militaire au 18^e Régiment d'Artillerie.

Fils de Jacques et de Jeanne Marie Léonie DESPRATS, il était célibataire. En 1885 son père était propriétaire à Orgueil (82). A la conscription il était clerc de notaire et il résidait à Toulouse. En 1911 il est recensé chez ses parents à Orgueil. Ils habitent au lieu dit Fénelon. Dans le recensement de 1911 il est propriétaire exploitant comme son père.

Sources :

Site mémoire des Hommes : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>

Site internet des Archives départementales du Tarn-et-Garonne (<http://www.archives82.fr/>) : registres d'état-civil numérisés

Site Internet des Archives départementales de Haute-Garonne (<http://archives.haute-garonne.fr/>) : registres d'état-civil numérisés, registres matricules numérisés

Site des Archives Nationales (<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr>) : Livre d'Or du ministère des pensions commune d'Orgueil

Journal Officiel de la république Française, Gallica (BNF)

Fiche au Corps (Fiche Mémoire des Hommes)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

LESCURE

Nom.....

Prénoms..... *Paul Albert Léon*

Grade..... *M. chef de Logis*

Corps..... *5^{1e} Régiment d'Artillerie 27¹⁸*

N°..... *12044* au Corps. — Cl. *1905*

Matricule..... *655* au Recrutement *Montauban*

Mort pour la France le *14 Mars 1916*

à *Monthomme (Meuse)*

Genre de mort..... *Blémi disparu au combat*

Déclaré décidé le *14-3-16* par le *Col. Contularrain du 19-6-16*

Né le *22 Mars 1885*

à *Orgueil* Département *Cornet Garonne*

Arr^t municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le *10 Juin 1921*

par le Tribunal de *Castelsarrasin*

acte ou jugement transcrit le *13 juillet 1921*

à *Orgueil (Cornet Garonne)*

N° du registre d'état civil.....

Fiche Matricule

<h1 style="font-size: 2em; margin: 0;">Lescure</h1>		Numéro matricule du recrutement: 655	
Nom: Lescure Prénoms: Paul Albert Lion Surnom:		Classe de mobilisation:	
ÉTAT CIVIL.		SIGNALEMENT.	
Né le 22 Mars 1885 à Orquiel canton de Guiselles département de Tarn et Garonne résidant à Coulouse canton de dit département de la Haute Garonne profession de Clerc de notaire fils de Jacques et de Despats Léonie domiciliés à Orquiel canton de Guiselles département de Tarn et Garonne		Cheveux et sourcils châtains yeux châtains front découvert nez moyen bouche moyenne menton ronde visage ovale Taille: 1 m. 75 cent. Taille rectifiée: 1 m. cent. MARQUES PARTICULIÈRES:	
N° de tirage dans le canton de:		Degré d'instruction: { générale (1). 5 militaire (2).	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. (Indiquer la nature des dépenses.)			
Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1906 Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 190 Compris dans la 1^{re} partie de la liste du recrutement cantonal (1^{re} portion).			
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)			
<p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Immatriculé sous le n° 13 de la liste appelé art. 18 Service armé Mis en route le 6 Octobre 1906. Arrivé au Corps le dit jour. Immatriculé sous le n° 5012. 2^e Compagnie Constructeurs Brigade du 1^{er} octobre 1907. Envoyé dans la disponibilité le 25 septembre 1908. Revenu à Orquiel Compagnie de Service sous le n° 501222 affecté au 57^e Régiment d'Artillerie le 1^{er} octobre 1910 nouvellement incorporé. Débarqué des Logis le 3 avril 1911</p>			
Dans l'armée active.	Dans l'armée active.	11 ^e Artillerie 57 ^e Régiment d'Artillerie de Campagne à Foulon	
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	Passé dans la 1^{re} de l'armée active le 1^{er} Mars 1916 Rappelé à l'activité par la Mobilisation générale (Circ. du 1 ^{er} Mars 1916) Service au Camp le 1^{er} Mars 1916 au Mont-Homme le 11 Mars 1916 Avis officiel du 1^{er} Avril 1916 . N° P.A. 186 - Rayé de Comble le 1^{er} Mars 1916 . Campagne Contre l'Allemagne: du 30 Mars 1916 au 11 Mars 1917 . Surari décidé le 11 Mars 1916 par jugement du Tribunal de Castelmastrou en date du 10 Juin 1916 . Mort pour la France.	Dates. Communes. Subdivisions de cantons.	
Dans l'armée territoriale ou sa réserve.	A accompli une 1 ^{re} période d'exercices dans le 57^e Régiment d'Artillerie du 1^{er} Mars au 11 Avril 1911 A accompli une 2 ^e période d'exercices dans le 57^e Régiment d'Artillerie du 1^{er} Mars au 11 Octobre 1913 . Passé dans l'armée territoriale le	ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans:	
Citation. Cité à l'ordre de l'AD de la 67 ^e DI n° 201 du 22 Mars 1916 . "Sous-officier observateur dans un bois attaqué par l'ennemi le 7-3-1916 à montré beaucoup de courage et de calme sous le bombardement. Envoyé le 14 Mars en observation aux tranchées de 1 ^{re} ligne; sa tenue fut très belle attitude, a été blessé et a disparu." Décorations. Croix de Guerre. Croix de Bronze.			
ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans:		DATE de libération du service militaire.	
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.

Acte de Naissance

Donné en l'an

N^o 5

naissance
de
Lescure

Paul Albert
Léon

du 22 mars 1885

L'an mil huit cent quatre vingt cinq,
et le vingt trois mars à huit heures du matin,
Par devant nous Vigouroux Jean adjoint au
mair, délégué officier de l'état civil de la
commune d'Orqueil, arrondissement de Castelbarrasin
département de tam et Gironne, A comparu
le sieur Lescure, Jacques, propriétaire, âgé
de vingt cinq ans, demeurant à Orqueil, lequel
nous a présenté un enfant du sexe masculin



qui il a dit être né dans son domicile, aujour'hui
vingt deux mars, à six heures du soir de lui
déclarant et de Jeanne, et Marie Léonie Desprats,
âgés de vingt sept ans, sans profession, mariés,
demeurant avec lui, auquel enfant on a donné
les prénoms de Paul, Albert Léon.

Présents, le sieur Estaves Jean âgé de quarante
huit ans, maître cordonnier, demeurant à Orqueil,
et le sieur Bert Jean facteur rural âgé de trente
un ans, demeurant à Orqueil, lesquels, ainsi que le
père, ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite

Vigouroux (adjoint) [Signature] [Signature]
Bert

Acte de Transcription de décès



Atteste

mil neuf cent vingt-un, le jugement dont la teneur suit,
Par ces motifs

Le Tribunal, après en avoir délibéré, jugeant publiquement, en matière civile et en premier ressort,

Vu l'article neuf de la loi du vingt-cinq juin mil neuf cent dix-neuf, Dit que le nommé Lesceure Paul Albert Lion, sans profession, Maréchal de Logis au 87^e Régiment d'Artillerie, né le vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-cinq, fils des mariés Lesceure Jacques et Desprats Jeanne Marie Louis, célibataire, domicilié en dernier lieu à Orgueil, a disparu et est déclaré (Mort pour la France) le quatorze mars mil neuf cent seize, au Mort-Homme (Neuve).

N^o 7 -
Décès de
Lesceure Paul Albert-Lion.
(Transcription).

Ordonne que le présent jugement qui tiendra lieu d'acte de décès du dit Lesceure Paul Albert Lion sera transcrit sur les registres des décès de l'année courante de la commune d'Orgueil, que mention du dit jugement sera faite à la suite des tables alphabétiques de cette commune, année mil neuf cent seize, tant sur le double qui existe à la mairie de cette commune que sur le double déposé au Greffe.

Dit que le présent jugement sera étendu et expédié sur papier libre et enregistré gratis à toute fin et les dans l'intérêt de l'ordre public.

Fait et prononcé en audience publique à Castel-sarrasin l'an mil neuf cent vingt et un et le dix juin par Messieurs Macleung, Président, Gaubert juge titulaire, Thestrey juge suppléant, Laboulbain Procureur de la République et Roland Commis Greffier, signés.

Expédié et délivré au Greffe du Tribunal civil de Castel-sarrasin le neuf juillet mil neuf cent vingt et un, sur la réquisition de Monsieur le Procureur de la République.

Le Greffier du Tribunal signé: illisible

Transcrit le treize juillet mil neuf cent vingt et un, dix-sept heures, par Nous Jean d'Helier, Maire d'Orgueil.

Heurij

Récit des événements du 57^e R.A.C. (Campagne) le 14/03/1916

Extraits du Journal de Marche des Opérations de la 27^e batterie du 57^e R.A.C.

ESNS et à sonner à Montzeville)
Le 14 Mars Bombardement intense du M^t. Hornum de
Tous les B^tts, des routes et des hautes côtes;
Tous les communications sont coupées

Tir de barrage à peu près continu
effectuée sur demande du groupement de
demande. On ne voit que la fusillade est entendue
A 14 heures vive fusillade entendue dans
la direction des pentes N^o du M^t. Hornum.
Dans la direction O. de Bethencourt
(sur le front du barrage), ni bombardement
ni fusillade. - A 14.30, de l'observation
de la B^tte on distingue nettement les
colonnes d'assaut ennemies, reconnaissables
surtout aux fusils signaux (fusils de nuit)
qui jalonnent la progression. - A ~~14.45~~
15 heures, la crête qui prolonge le M^t. Hornum
vers l'ouest et qui descend sur le ravin
de Bethencourt ^{Montzeville}, se garnit de troupes
presumées ennemies sur un front de
~~environ~~ 200 mètres environ (à 800^m est
du ravin). - La direction est prise de
changer de front et de pointer les pièces
sur les colonnes que l'on aperçoit. -
On n'ouvre pas tout de suite le feu,
car, malgré tous les indices, on n'est pas sûr
que les troupes vues ne soient pas françaises.
Sur la crête on voit du moins se détacher; deux
grands panneaux sont installés jalonnant les
2 extrémités de la ligne d'artillerie approuvés.
C. Lermier a continué à lancer des fusils signaux

Il semblait se déployer pour descendre la pente. - Dès qu'il commençait à descendre la pente, sur l'ordre du Cap^m. Gouven C^t. par^t le groupe et passait à l'observatoire, la B^{ie} ouvre le feu et tire à vue. - On voit nettement la ligne nœud et disparaît derrière la crête.

À 16 heures, sans l'ignorance des positions ennemies, nous demandons au 105^e reg^t d'inf^{ie} qui occupe un tranché voisin, une patrouille pour reconnaître les positions ennemies. Cette patrouille est envoyée vers la crête sur laquelle le tir a été effectué, accompagnée d'un 2^d officier de la B^{ie}. Elle est accueillie par des balles et un homme est tué d'une balle à 600^m. environ de cette crête, qui est manifestement occupée par l'ennemi. -

Un compte-rendu est envoyé d'urgence au colonel C^t l'Art^{ie} et un bataillon de contre-attaque passe devant la B^{ie} à 19 heures. - Au cours de la nuit la liaison s'établit de nouveau avec l'infanterie et plusieurs tirs sont effectués sur les nouvelles positions allemandes.

Au cours du tir, la B^{ie} a reçu quelques balles de mitrailleuses, qui n'ont fait aucun mal. Dans la nuit, ordre de changer de position